



Dois je payer mon courtier en banque

Par **liloulou**, le **03/11/2008** à **20:21**

Bonjour,

Pour trouver un prêt immobilier j'ai fait appel à un courtier en banque (meilleur taux). Il ne me propose qu'une seule offre de prêt alors que de mon côté j'en ai trouvé une plus intéressante.

Suis je obligée de le payer quand même si je choisis mon prêt?????

Il me semble qu'à partir du moment où il m'a trouvé un prêt je suis obligée de le payer même si je ne prend pas son prêt.

Merci d'avance.

Par **Berni F**, le **03/11/2008** à **20:49**

il me semblait que les courtiers en prêts immobilier trouvaient leur rémunération du côté de la banque qui les paient pour rabattre des clients chez eux... cela implique que si vous ne prenez pas le prêt, il gagne tout simplement rien...

si vous n'avez pas pris d'engagement dans ce sens, vous n'avez de toute façon rien à payer, je viens d'ailleurs de jeter un œil au site de meilleurtaux.com, il est indiqué en page d'accueil que le service est gratuit.

votre question me semble donc un peu étrange !

Par **liloulou**, le **03/11/2008** à **21:42**

Alors moi j'ai compris que nous réglions directement le courtier ce pourquoi je m'inquiète. D'autre part nous avons mandaté ce courtier pour trouver un prêt mais vu que les résultats étaient peu probants nous avons cherché de notre côté alors que normalement nous n'avons pas à le faire, nous avons d'ailleurs signé un papier à ce sujet. Peut-il se retourner contre nous?

Par **Berni F**, le **03/11/2008** à **21:55**

c'est difficile à dire, tout dépend de ce qui est prévu par le contrat qui vous lie.

Par **maman13009**, le **17/11/2010** à **14:18**

Bonjour, je n'arrive pas à trouver des informations concernant mon problème, je me suis dit que ici j'aurais peut-être des réponses..
Voilà j'ai acheté un bien immobilier il y a peu pour cela j'ai fait appel à un courtier en crédit immobilier en l'occurrence meilleur taux. Dans mon offre de prêt s'ajoutant à l'intérêt d'emprunt figure des frais prescripteur qui s'élève à 950 euros (qui est le montant exact des honoraires du courtier). Il y a 2 jours j'ai reçu un courrier de meilleur taux en disant que je devais régler par chèque leurs honoraires. Cela veut-il dire qu'il essaye de me facturer deux fois leurs honoraires ?
Je vous remercie

Par **Berni F**, le **17/11/2010** à **15:42**

Je ne sais pas ce que sont les "frais prescripteur" mais le nom laisse penser qu'il s'agit bien du courtier.

avez-vous reçu la demande de paiement en lettre recommandée AR ?